

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 28 août 2020

---

Réseau postal

### **Desserte postale à Auvernier et Bôle : mise en place d'un service à domicile début octobre**

Lundi 5 octobre 2020, les filiales postales traditionnelles d'Auvernier et de Bôle seront remplacées par des services à domicile dans ces deux localités. Les habitantes et habitants concernés pourront dès lors expédier un envoi, régler des factures ou retirer de l'argent directement auprès de leur facteur, sur le pas de la porte. La Poste garantit et maintient ainsi dans ces deux localités un accès facile et rapide aux prestations postales.

Remettre une lettre ou un colis au facteur directement depuis chez vous ? Ce sera bientôt possible à Auvernier et Bôle. Dès le 5 octobre 2020, grâce au service à domicile, les habitantes et habitants de ces deux localités pourront également effectuer des versements depuis chez eux, lors du passage de leur factrice ou facteur. Pour ce faire, il leur suffira de placer un petit écriteau sur leur boîte aux lettres lorsqu'ils souhaitent réaliser une opération postale, du lundi au vendredi.

#### **Le service à domicile en réponse à la baisse de la fréquentation**

Les habitudes et modes de vie de nos clients évoluent : les SMS, e-mails et toutes les prestations possibles en ligne supplantent les services postaux traditionnels. Le trafic au guichet des filiales traditionnelles d'Auvernier et de Bôle n'échappe pas à cette tendance. A Auvernier, le nombre de lettres a reculé de 28% depuis 2010, les versements de 49% et les envois avisés de 31%. Même tendance constatée à Bôle avec une diminution du trafic des lettres de 69%, de 39% pour les versements et de 25% s'agissant des envois avisés.

C'est pourquoi, le service à domicile - qui a déjà fait ses preuves dans plus de 1700 localités et dont bénéficient près de 400'000 ménages en Suisse - est la solution alternative la plus adaptée à cette nouvelle tendance. La Poste a en effet la volonté de continuer à assurer un service de qualité dans les localités d'Auvernier et de Bôle.

La livraison de l'écriteau avec code à barres personnel et sa lettre d'accompagnement a lieu en principe dix jours avant la mise en place du service à domicile.

#### **De nombreux contacts avec la Commune de Milvignes**

Un dialogue et différents échanges ont été menés par les représentants de la Poste avec les autorités communales entre août 2017 et juillet 2019 concernant les dessertes postales d'Auvernier et de Bôle. Au terme d'une première phase de dialogue, aucun consensus n'a pu être trouvé s'agissant de la transformation de la desserte postale d'Auvernier avec l'option de mise en place d'une filiale en partenariat (agence chez un partenaire). En octobre 2018, la Commission fédérale de la Poste (PostCom) a rendu une recommandation en faveur de la réalisation d'une filiale en partenariat. Le partenaire prévu ayant finalement renoncé à collaborer avec la Poste, cette dernière a alors envisagé le remplacement la filiale actuelle par un service à domicile.

La Poste a donc repris contact en octobre 2018 avec les autorités de Milvignes dans le but de trouver ensemble une solution permettant d'assurer une desserte postale de qualité à Auvernier et à Bôle. Il s'est avéré qu'à Bôle, tout comme à Auvernier, aucun partenaire adéquat et intéressé par la mise en place d'une filiale en partenariat n'a été trouvé.

A l'issue de ces différents contacts et des analyses menées, la décision de proposer la mise en place d'un service à domicile dans ces deux localités a été prise par la Poste et les autorités en ont été informées. Suite à cela, elles ont fait valoir leur droit de recours auprès de la Commission fédérale de la Poste (PostCom). Cette dernière a émis une recommandation favorable quant à la mise en place d'un service à domicile dans ces deux localités et confirmé la décision prise par la Poste.

Ainsi qu'elle l'a déjà indiqué aux autorités communales de Milvignes, la Poste est toutefois prête à reconsidérer la solution d'une filiale en partenariat pour ces deux localités dans le cas où un partenaire répondant aux exigences de la Poste devait se présenter après l'introduction du service à domicile.

A noter que la transformation ces filiales postales s'inscrit dans le cadre de la stratégie 2017-2020 de la Poste qui a été communiquée en juin 2017. Les filiales postales d'Auvernier et de Bôle restent ouvertes jusqu'au vendredi 2 octobre 2020.

### Desserte postale à Colombier

S'agissant de la filiale postale de Colombier, elle est garantie dans le cadre de la stratégie de transformation du réseau postal qui court actuellement.

## ANNEXE

### Aperçu de l'offre postale dans les environs de Milvignes :

Désignation	Adresse	Offre
Colombier	Rue du Verger 9	Filiale
Peseux	Rue de la Chapelle 6	Filiale
Cortailod	Rue de la Fin 14	Filiale
Bevaix	Ch. de Closel 8	Filiale
Boudry	Rue Oscar-Huguenin 37	Filiale
Boudry	Avenue du Collège 37	Point de retrait et de dépôt au supermarché Migros
Colombier	Ch. de la Plaine 17	Point clients commerciaux à la base de distribution Boudry
Colombier	Ch. de la Plaine 17	Point de retrait et de dépôt à la base de distribution Boudry
Colombier	Avenue de la Gare 16	Point de retrait et de dépôt au supermarché Migros
Peseux	Rue Jâmes-Paris 4	Point de retrait et de dépôt au supermarché Migros
Areuse		Service à domicile
Rochefort		Service à domicile

### Renseignements

Corinne Tschanz  
 Responsable Communication Arc jurassien  
[corinne.tschanz@post.ch](mailto:corinne.tschanz@post.ch)  
 Tél. 058 386 46 05 ou 079 466 89 69